

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

~~~~~

L'an deux mille vingt, le 5 juillet, à 11 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 juin 2020, s'est réuni au gymnase de l'Est – sis 47 bis avenue des Roses à Villemomble, en application de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 et de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires. La Préfecture a été informée du changement de lieu de la présente séance par courrier du 29 juin 2020.

La séance a eu lieu sous la présidence de Madame POLONI Françoise, doyenne du Conseil Municipal.

**Présents** : M. MAGE Pierre-Etienne, Maire sortant,

**et (dans l'ordre des élections municipales)** : M. BLUTEAU Jean-Michel, Mme LECOEUR Anne, M. PRINCE Patrick, Mme HECK Isabelle, M. BOULON Alex, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. MALLET Eric, Mme VERBEQUE Sandrine, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme GALEY Louise, M. FITAMANT Alain, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA François, Mme POLONI Françoise, M. MAHMOUD Riad, Mme SERONDE Françoise, M. ZARLOWSKI Serge, Mme FITAMANT Patricia, M. ROLLAND Guy, Mme LEFEBVRE Concetta, M. GERBAUD Jean-Christophe, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. HADAD Hubert, Mme PAGÉGIE Claudine, M. CALMÉJANE Patrice, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. LE MASSON Gilbert, Mme BARRAUD Amélie, M. MINETTO Jean-Marc, Mme POCHON Elisabeth, M. RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

**Absents, représentés** : Mme CÉDÉCIAS Arlette, Conseillère Municipale, par Mme FITAMANT, Mme LEFEVRE Laura, Conseillère Municipale, par M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

**Secrétaire de séance** : Mme GALEY.

~~~~~

1. Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Mme POLONI, qui **déclare les membres du conseil municipal** cités ci-dessus (présents et absents) **installés dans leurs fonctions** suite aux résultats des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020.

Madame GALEY est élue secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Madame POLONI procède à l'appel nominal des membres du conseil, dénombre trente-deux conseillers présents et constate que la condition de quorum est remplie (membres présents représentant au minimum le tiers des conseillers municipaux).

Elle rappelle les modalités d'élection du maire (scrutin secret, à la majorité absolue à 2 tours si nécessaire et à la majorité relative en cas de 3^{ème} tour).

Le bureau est constitué et 2 assesseurs sont désignés, M. RICHARD et Mme SERONDE.

2. Election du Maire

- M. BLUTEAU Jean-Michel, présenté par la liste « Réussir Villemomble ensemble » a obtenu 26 voix au 1^{er} tour,
- M. CALMÉJANE Patrice, présenté par la Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble », a obtenu 5 voix au 1^{er} tour,
- M. MINETTO Jean-Marc, présenté par la liste « Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes », a obtenu 3 voix au 1^{er} tour.

M. BLUTEAU Jean-Michel est proclamé Maire, au 1^{er} tour de scrutin, par 26 voix pour, et est immédiatement installé.

Sous la présidence de M. BLUTEAU :

3. Création de 10 postes d'Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal fixe à **10 le nombre des Adjoints au Maire à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour et 9 abstentions.**

4. Election des Adjoints

M. le Maire rappelle les modalités d'élection des adjoints (scrutin secret de liste avec obligation d'alternance de candidats de chaque sexe, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal, à 2 tours si nécessaire, à la majorité relative en cas de 3^{ème} tour).

Une seule liste a été déposée, celle de « Réussir Villemomble ensemble », conduite par M. BLUTEAU, est élue à la majorité absolue au 1^{er} tour, par 26 voix pour et les adjoints de la liste sont immédiatement installés dans leurs fonctions dans l'ordre de cette liste :

**Mme PAOLANTONACCI Pascale,
M. BOULON Alex,
Mme VERBEQUE Sandrine,
M. PRINCE Patrick,
Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège,
M. BIYOUKAR Lahoussaine,
Mme LECOEUR Anne,
M. FITAMANT Alain,
Mme HECK Isabelle,
M. MALLET Eric.**

Le procès-verbal de ces élections est dressé et clos à 12h15.

5. Lecture et remise de la Charte de l'élu(e) local(e)

M. le Maire lit la charte de l'élu(e) local(e) et en remet un exemplaire à chaque élu.

6. Vœu du Conseil Municipal pour le respect en politique

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 32 voix pour, Les 3 membres de la liste « Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes » ne prenant pas part au vote.

7. Election de cinq représentants du conseil municipal en qualité de conseillers territoriaux au sein de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est

- CANDIDATS PRESENTES PAR LA LISTE « REUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE » :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- M. ACQUAVIVA François- Mme VERBEQUE Sandrine- M. FITAMANT Alain- Mme CÉDÉCIAS Arlette- M. ROLLAND Guy |
|---|

⇒ **A OBTENU 26 VOIX**

- CANDIDATS PRESENTES PAR LA « LISTE D'UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE » :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- M. CALMÉJANE Patrice- Mme BERGOUGNIOU Françoise- M. LE MASSON Gilbert- Mme LEFEVRE Laura- M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud |
|--|

⇒ **A OBTENU 6 VOIX**

- CANDIDATS PRESENTES PAR LA LISTE « RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES » :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- M. MINETTO Jean-Marc- Mme POCHON Elisabeth- M. RICHARD Antoine |
|--|

⇒ **A OBTENU 3 VOIX**

En conséquence, sont élus représentants du Conseil Municipal en qualité de **Conseillers Territoriaux au sein de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est**:

❖ LISTE « REUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE »:

- M. ACQUAVIVA François,
- Mme VERBEQUE Sandrine,
- M. FITAMANT Alain,
- Mme CÉDÉCIAS Arlette.

❖ « LISTE D'UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE »:

- M. CALMÉJANE Patrice.

Il est rappelé que, par fléchage lors des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, M. BLUTEAU Jean-Michel a été élu représentant du Conseil Municipal en qualité de Conseiller Métropolitain, ainsi que Mme PAOLANTONACCI Pascale, suppléante, au sein de la Métropole du Grand Paris.

La ville de Villemomble sera donc représentée au sein de l'EPT Grand Paris Grand Est par les 6 Conseillers Territoriaux suivants :

- M. BLUTEAU Jean-Michel
- M. ACQUAVIVA François,
- Mme VERBEQUE Sandrine,
- M. FITAMANT Alain,
- Mme CÉDÉCIAS Arlette
- M. CALMÉJANE Patrice.

⇒ clôture de la séance à 12h45.

Le Maire
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,

Jean-Michel BLUTEAU